



Association  
pour le **Souvenir**  
des **Fusillés**  
de La **Braconne**

N°45 - Avril 2022

## Éditorial

En Ukraine, le tournesol est la fleur nationale. Depuis le début de la guerre, la plante est devenue un symbole de la résistance ukrainienne face à l'invasisseur russe. On la retrouve désormais dans de nombreuses manifestations à travers le monde.



Si je dois formuler un vœu, c'est que tous nos champs de tournesols se tournent vers les Ukrainiens pour leur donner la force de résister et de sortir libres de cette guerre qui est sale et qui le devient chaque jour davantage.

Michèle Dessendier

**Samedi 7 mai 2022 à 11 heures  
devant le monument des Fusillés  
de la Braconne**

**79<sup>ème</sup> anniversaire de la fusillade  
du 5 mai 1943**

**Jean Barrière, Paul Bernard,  
Jean Gallois, René Michel,  
Marc Nepoux, Marcel Nepoux**

**Nous rendrons hommage à tous  
les Résistants charentais  
et leurs amis.**

## La 36ème assemblée générale s'est tenue le 15 janvier 2022 à Brie (16)

### Accueil et Présentation des vœux 2022 par Michèle Dessendier, Présidente de l'ASFB

#### Communes présentes :

Michel Buisson, maire de Brie  
J.L. Valantin, maire de Ruelle  
Fabienne Sucquet, adjointe à la mairie de Champniers  
André Quément représentant La Rochefoucauld-en-Angoumois

#### Communes excusées : Mornac, Garat, Saint-Michel

Nos amis membres du CA excusés : Josette Beaufils,  
Jean Corbiat, Jean-Claude Marquet, Colette Marciquet,  
Nathalie Niéto et ses enfants, Colette Lassoutière.

### Une année de plus, ou une année de moins, c'est selon ... (propos de la Présidente)

« Toujours est-il que quelques-uns de nos adhérents sont empêchés aujourd'hui, je pense avec émotion à Michel David, atteint et touché dans son corps par la maladie de Parkinson.

#### D'autres nous ont quittés :

Fin octobre 2021, nous apprenions avec tristesse le décès de **Jean-Pierre Chagnaud**. Il était un homme simple, humain et un adhérent de la première heure de notre association. Elu de 1977 à 2008, maire de Ruelle-sur-Touvre de 1995 à 2003, il laisse le souvenir d'un homme engagé. Il a été présent à chaque dossier important qu'il fallait instruire et défendre auprès des collectivités, il était resté un ami fidèle même après sa fin de mandat. J'aimais beaucoup le rencontrer et papoter avec lui. Je garderai de lui un excellent souvenir et une infinie reconnaissance.

*Dans les carnets des avis de décès, je note ici et là quelques noms qui nous étaient familiers. Ils ont été bien nombreux ces deux dernières années et je ne pourrais pas tous les citer de peur d'en oublier, faute de l'avoir su, aussi...*

**Pour tous ceux qui nous ont quittés cette année, je vous invite à observer une minute de silence. »**

Avant de dérouler l'assemblée générale et tous les dossiers inscrits à l'ordre du jour, la matinée a commencé par la projection de l'enregistrement des poèmes de Michel David, avec la présence de notre invitée Madame Isabelle Godillon, professeure du Lisa qui a encadré les jeunes lycéens auteurs du DVD présenté. Les jeunes lycéens sont absents pour cause de Covid.

### Choix de la date de l'assemblée générale

**La date : 15 janvier**, jour de la cérémonie organisée par Ruelle.

Les raisons de ce choix : clôturer un bilan financier sur une année civile, limiter les trajets pour certains adhérents

Mais au vu des contraintes rencontrées depuis 2 années pour cause COVID, et pour prendre en compte les difficultés liées à la météo hivernale qui empêche certains de nos adhérents de prendre la route et pour nous assurer de la présence de notre trésorière, il a été décidé de tester un changement de date pour la prochaine assemblée générale pour la prévoir au printemps. Il est convenu qu'elle pourrait avoir lieu le même jour que la cérémonie du 6 mai 2023 après-midi (maison des associations de Brie).

(Suite page 2)

## Assemblée Générale - suite-

(Suite de la page 1)

### **Rapport Moral (propos de la Présidente)**

#### **« Nous devons nous interroger sur la présentation de la mémoire de la Résistance »**

Depuis quelques années, lors de la préparation de nos cérémonies, nous nous interrogeons sur la présentation de la mémoire de la Résistance. Après avoir invité des personnalités à venir témoigner devant le monument, ces dernières années nous avons sollicité et intégré les jeunes dans la préparation des actions que nous proposons à un large public. Cela nous semble important que chacun sache, se questionne et comprenne ce qu'il s'est passé. Au-delà du souvenir de nos parents et de tous les autres résistants, je souhaite que le message soit sans cesse actualisé par rapport au risque qui plane toujours sur notre pays.

L'extrême droite est en progrès dans de nombreux pays européens et revisite l'histoire. C'est ainsi que l'extrême droite allemande affirme que l'armée allemande s'est bien comportée pendant la guerre.

En France, nous ne sommes pas épargnés avec la montée d'Eric Zemmour, relayée par de nombreux médias. Il est présenté avec succès comme un challenger de Marine Le Pen, il revisite la mémoire de la Résistance. Il n'hésite pas à affirmer entre autres que, par rapport aux nazis, Pétain est « le bouclier » et de Gaulle « le glaive », que Pétain a sauvé les juifs français ; que l'extrême droite était résistante, ralliée très tôt au général de Gaulle.

Concernés par la mémoire de la Résistance, par l'engagement de nos parents, nous savons que ces affirmations sont fausses, mais avec le temps qui passe, elles peuvent être considérées comme justes par un grand nombre. D'autant qu'elles ne sont pas nouvelles.

La thèse du glaive et du bouclier inventée et développée par les soutiens de Vichy a servi de fil conducteur à la défense de Pétain à son procès.

Pétain « sauveur des juifs français » ; ça paraît peu crédible si on se réfère à l'action de son gouvernement et ses lois antisémites. Si de nombreux juifs ont échappé aux massacres, c'est grâce à la population et aux institutions qui les ont aidés et cachés. Quant à l'extrême droite à Londres dès le début de la guerre, c'est une réalité mais c'est aussi l'exagération car l'extrême droite était la colonne vertébrale de l'Etat de Vichy. Nous devons informer, alerter, nous ressaisir en unissant nos associations et en participant activement au passage de mémoire sous toutes ses formes. »

#### **Quels sont les moyens d'action mis en œuvre par l'ASFB :**

Soutien et maintien des musées de la résistance et de la déportation

Accueils des jeunes du SNU (service national universel), des écoles, collèges et lycées

Implication des plus jeunes dans les actions mémorielles

Organisation de cérémonies et conférences

Soutien et participation à la remise de récompenses au concours de la Résistance

Surtout ne pas s'isoler.... Communication et échanges renforcés entre les associations (local, département, région et national) .... Souges et l'ANFFMRF et toutes les associations même ludiques, culturelles et sportives.

### **Rapport d'activité**

#### **Rappel de l'activité depuis dernière AG 2019, le 15 janvier 2020 à Ruelle**

AG 2020 prévue le 15 janvier 2021 à Brie, puis reportée au 5 mai 2021, puis annulée.

Soient 2 exercices de fonctionnement à valider aujourd'hui : AG 2020 et 2021

Adhérents : 107 en 2014, 106 en 2015, 109 en 2016, 111 en 2017, 102 en 2018, 96 en 2019, 90 en 2020, actuellement 83.

13 familles représentées sur 4 générations

Soutenue par de nombreuses associations du monde des anciens combattants Charentais.

De nombreux amis et de nouvelles adhésions de sympathisants soucieux du devoir de Mémoire

Constat 2021 : diminution des adhérents (liée aux décès non équilibrés par les adhésions des plus jeunes). Cependant, les recettes des cotisations sont en légère augmentation avec la ligne « contribution libre » par adhésion.

#### **Bilan des activités et cérémonies depuis la dernière AG (le 15 janvier 2019 à Ruelle)**

##### **- 15 janvier 2020 :**

dépôt de gerbe lors de la cérémonie à la Braconne, organisée par la municipalité de Ruelle et l'union locale de Ruelle.

##### **- 15 janvier 2021,**

cérémonie ouverte au public en présence de Mme la Préfète

##### **- 5 mai 2020 :**

Période de confinement et déplacements limités :

> dépôt de gerbe lors de la cérémonie commémorative à St-Michel (Présidente seule avec Fabienne Godichaud, maire de Saint-Michel)

> cérémonie à 6 personnes en Braconne au lever du jour (6 heures) avec Michel Buisson, maire de Brie, Max Maccari, président FNACA, Daniel Rouhier, Paul Caporossi, Jean-Michel Urbajtel et Michèle Dessendier.

##### **- 5 mai 2021 :**

Pas de confinement mais des consignes sanitaires limitant les cérémonies. Dépôt de gerbe, en comité élargi à quelques personnes.

Sans oublier les cérémonies commémoratives des 11 novembre et 8 mai organisées à Brie qui honorent à chacune de ces dates le monument des Fusillés en plus du monument aux Morts de Brie et de très nombreuses autres cérémonies et conférences tout au long de l'année. (participation de Jean-Michel Urbajtel et Michel Cholet pour représenter l'association).

Cinq lettres du souvenir, une vraie correspondance entre l'asfb et ses adhérents.

Des rencontres devant le monument à la demande des associations, des particuliers, des randonneurs. Une matinée de rencontres avec les jeunes du SNU en juin 2021 organisée par le Colonel Honoraire Michel Gaudillère.

##### **Ce qui a été réalisé :**

\* Semaine mémorielle organisée par les jeunes (janvier 2020) Nous n'étions pas encore contraints par la COVID.

(Suite page 3)

(Suite de la page 2)

- \* Enregistrement des poèmes de Michel David
- \* Réédition du triptyque (dépliant)
- \* Duplication d'un livret « La Résistance 1940-1945 » remis aux jeunes acteurs de nos activités.
- \* Rencontre entre Colonel DOMARTIN et les jeunes du conseil communal des jeunes de Brie (protocoles de cérémonies)
- \* Re saisie du site internet (mini site de la mairie de Brie)
- \* Clôture du compte postal et ouverture CMSO (épisode de longue haleine)
- \* Réunions de bureau (finances et actualités)

### **Pour 2022, nous avons demandé aux jeunes de revenir animer une action Mémoire.**

Le 11 décembre 2021, sous la houlette de Nathalie Niéto, nous avons rencontré des jeunes de Ruelle et de Brie pour construire avec eux un programme qui s'étalera dans la semaine du 7 au 14 mai 2022.

Estéban, Hugo, Naël, Simon, Victorien et Théo seront les acteurs de cette animation mémorielle.

*Vous trouverez jointe à la présente lettre le « tract » qui annonce le programme de cette semaine mémorielle.*

### **Dates à retenir**

#### **Mai 2022**

5 mai : dépôt de gerbe au monument aux Morts de Saint-Michel (18 heures)

7 mai : cérémonie organisée par ASFB à 11 heures devant le monument des Fusillés.

11 mai : remise de récompenses lors de la remise du concours de la Résistance organisée par le collège Jules Michelet à Angoulême (elle aura lieu au Lycée agricole de l'Oisellerie sur la commune de La Couronne) – L'ASFB offre une soixantaine de recueils de poésie de Michel David aux jeunes lauréats.

#### **Janvier 2023**

La cérémonie organisée par la municipalité de Ruelle aura lieu le jour du 15 janvier.

#### **Mai 2023**

Samedi 6 mai à 11 heures Anniversaire 80 ans de la fusillade – Cérémonie devant le monument des Fusillés, suivi de la prochaine assemblée générale.

### **Bilan financier**

Préparé par Annick Lapouge, trésorière de l'association. Les comptes ont été vérifiés et approuvés par Joëlle Caporossi et Eric Biche, vérificateurs aux comptes.

Les communes qui versent une subvention de fonctionnement ont été remerciées, il est noté que la commune de Rouillac ne versera plus de subvention à notre association au motif suivant : « le siège social est domicilié hors du territoire et l'association effectue des manifestations en dehors de Rouillac ». Même si cela n'est pas tout à fait exact pour le second motif, l'ASFB a décidé de ne pas faire appel de cette décision.

Les communes ayant versé : Ruelle, Mornac, La Rochefoucauld-en-Angoumois, Garat, Vars, Saint-Michel, Rivières.

Il a été procédé au vote du montant de l'adhésion 2022. Celle-ci reste inchangée depuis 2005 et est fixée à 5 (cinq) euros.

Après avoir obtenu leurs accords, Joëlle CAPOROSI et Eric BICHE sont reconduits dans leur fonction de vérificateurs pour 2022.

### **Elections au conseil d'administration**

Tiers sortant : CAPOROSI Paul, DAVID Michel, CORBIAT Jean, CHOLET Dominique, URBAJTEL Jean-Michel

Les candidatures pouvaient être adressées à la Présidente, ou bien déclarées au plus tard lors de l'assemblée générale. Aucune nouvelle candidature n'est parvenue avant l'assemblée et tous les sortants sont candidats à cette élection.

#### **Procédure du vote : à main levée.**

Tous les candidats sortants sont réélus pour 3 ans. Le conseil d'administration devra se réunir pour composer le nouveau bureau.

### **Questions diverses**

- 1- Deux dossiers de demandes d'insignes de portedrapeaux pour Michel Cholet et Simon Barbier-Lacroix ont été déposés par l'association auprès du service départemental de l'ONAC Charente. Toujours dans l'attente d'une réponse espérée pour la cérémonie de mai 2022.
- 2- Il est fait état de l'entretien du monument et des stèles qui noircissent très vite. Michel Buisson, maire de Brie, prend note et informe l'assemblée que les services techniques de Brie feront le nécessaire pour y remédier.
- 3- Eric Biche fait remarquer que la stèle des maquisards située dans l'enceinte du camp militaire, et érigée à la mémoire d'Adrien Dubreuil et Alcide Robigné, est fragilisée en son socle et nécessiterait une réfection. Il est décidé de rechercher qui est propriétaire de cette stèle, qui l'a faite ériger et de voir ce qui pourrait être fait pour consolider celle-ci. Daniel Rouhier, officier de réserve et élu de la commune, se charge de rechercher ces éléments.
- 4- Michel Cholet, vice-président, sera le représentant de l'association lors des cérémonies organisées dans le camp de Souge (33). Une gerbe sera financée par l'ASFB pour la cérémonie annuelle qui a lieu en octobre de chaque année.

Cette matinée s'est terminée autour d'un repas pris en commun au bar-tabac les Bosquets et son restaurant « Dragon Nuage ».

Puis l'après-midi tout le monde s'est retrouvé devant le monument des Fusillés pour un dépôt de gerbe aux côtés des élus de Ruelle (la cérémonie officielle ayant été annulée pour cause de contraintes sanitaires liées à la COVID).

## Cérémonie du 15 janvier 2022

C'est une date anniversaire immuable depuis 78 ans. Les dix fusillés du 15 janvier 1944 sont honorés à l'occasion d'une cérémonie organisée par l'union locale et la municipalité de Ruelle. Au travers eux ce sont les 6 fusillés du 5 mai 1943 et les autres fusillés charentais qui sont associés à ce souvenir.

Cette année encore, c'est un comité restreint qui est venu déposer quelques gerbes en raison des contraintes sanitaires imposées par la préfecture pour cause de pandémie encore présente.

Jean-Luc Valantin, maire de Ruelle-sur-Touvre, accompagné de Michel Buisson, maire de Brie ont déposé des gerbes. Notre association était représentée par Michel et Dominique Cholet, petits-fils de René Gillardie, fusillé le 15 janvier 1944. Sans discours, le silence et la Marseillaise chantée ont rendu cette cérémonie très digne et solennelle.



## Transmettre l'histoire de la Résistance

Les jeunes perpétuent la mémoire des Résistants fusillés dans la forêt de La Braconnie pendant la Seconde Guerre Mondiale. Avec la disparition progressive des anciens résistants des jeunes prennent conscience et s'engagent auprès de l'ASFB. Encouragés par Michèle Dessendier la présidente, ils ont construit un projet et un calendrier d'actions qui auront lieu du 7 au 14 mai prochain. « Estéban, Naël, Victorien, Simon, Hugo et Théo seront les acteurs de cette animation mémorielle. Nous avons échangé autour de la création d'une affiche pour communiquer sur toutes les actions qui auront lieu pendant cette semaine » explique Michèle Dessendier.

- > Cérémonie au Monument des Fusillés,
- > Exposition à la bibliothèque intitulée « *Les enfants de la Résistance* » avec la visite des écoles de Brie,
- > Projection du film d'animation « *Où est Anne Franck ?* » pour les enfants du centre de loisirs
- > Projection du film « *Un sac de billes* » à la salle des fêtes,
- > Visite de la Ferme Duruisseau à Bouëx, haut lieu de la Résistance en Charente.

« Le but de cette Semaine Mémorielle est de sensibiliser et interpeller la curiosité des enfants, des ados et des adultes à l'histoire de la Résistance sur notre territoire pendant la Seconde Guerre Mondiale » conclue la présidente.

## L'arrestation de Jean Barrière

**Jean Barrière : « Je sais que je vais avoir une balle dans la tête, mais je mourrai pour une idée et mes enfants n'auront pas à en rougir ».**

### Novembre 1942

Le samedi suivant, les inspecteurs G et J du commissaire Ravaze, chef des renseignements généraux à Angoulême, arrivent à la gare de Saint-Michel où un paquet de 4000 tracts est signalé et dont le destinataire est Monsieur Jacques (pseudonyme de Barrière). Ils sont revêtus d'effets d'employés de gare (c'est le commissaire Ravaze qui est allé lui-même les demander à la gare d'Angoulême, où on lui a donné deux casquettes de cheminots destinés à deux inspecteurs pour soi-disant faciliter une enquête dans le milieu cheminot).

A Saint-Michel, les inspecteurs attendent toute la journée de samedi, reviennent le dimanche où ils ont mission d'exercer leur surveillance jusqu'à midi.

Que se passe-t-il à 200 mètres de là, chez Paul Bernard ?

Marc Nepoux est venu la veille, samedi, Barrière était là. On parle d'une visite à faire à un premier maquis en Dordogne. On parle d'aller aux Plats, chez Gallois où il y a des armes. On parle aussi du colis qui est en gare et Jean Barrière décide qu'il ira le chercher plutôt que de laisser cette corvée à Madame Bernard car le colis doit bien peser dans les 30 kilos, mais il attendra le dimanche pour plus de sécurité.

(Suite page 8)

## De Vous à Nous

Nous voici déjà loin des vœux de début d'année, mais cette rubrique se fait l'écho de tout le courrier reçu depuis notre dernière lettre, aussi les souhaits formulés par chacun de nos correspondants peuvent se lire toute l'année tant ils sont porteurs d'espoir et d'amitiés.

Même à distance, la famille Corbiat reste bien présente aux côtés de l'association. Tout au long de l'année **Jean Corbiat** nous téléphone pour s'entretenir des sujets importants qui nous animent, pour prendre des nouvelles de chacun d'entre nous et en n'oubliant pas de formuler un « *Merci encore pour votre travail de maintien de l'ASFB* ». Sa fille, **Catherine Corbiat** se joint à son père pour remercier l'association « *pour votre formidable travail et investissement* » avec l'espoir de se retrouver en Braconnne devant le monument des Fusillés.

« *J'adresse aux membres de l'association ainsi qu'à leur famille tous mes vœux de bonheur et de santé* », c'est ainsi que **Jean-Pierre Gaborit** débute son courrier qui ne manque pas de nous rappeler que « *Malheureusement cette année 2022 ne s'annonce pas forcément sous de bons auspices, tout le paysage politique face aux prochaines échéances électorales semble bien sombre. Le racisme, l'antisémitisme trouvant toujours des « oiseaux de mauvaise augures » pour porter leur idéologie.* »

Faute de n'avoir pu se rendre à la cérémonie du 15 janvier devant le monument, **Anne-Marie Geoffroy** s'en excuse et elle adresse à tous ses meilleurs vœux et espère nous revoir lors de la prochaine cérémonie en mai prochain.

« *Ce 15 janvier, chaque année, ravive particulièrement des souvenirs douloureux. Nous étions toujours fidèles aux cérémonies de commémorations des fusillés de la Braconnne. Nous vous demandons de bien vouloir nous excuser pour notre absence aujourd'hui* ».

**Andrée et Robert Gros** se trouvent « *avec tristesse dans l'incapacité d'être présents à toutes ces activités qui leur tiennent tant à cœur* ». Nous leur recommandons de prendre soin d'eux et leur souhaitons une année plus sereine.

**Pierre Wendaendries**, déjà très engagé dans la vie associative, a succédé à Mme Gros en prenant la présidence de l'association des déportés, internés et familles de disparus de la Charente. Il est le petit-fils d'un déporté de Dachau.

**Jean-Claude Marquet**, membre du conseil d'administration de notre association, n'a pas pu nous rejoindre lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 15 janvier 2022, aussi il « *apprécie beaucoup le projet de déplacement de la date de l'AG 2023 au mois de mai, cette date me*

*convenant personnellement bien mieux* ». C'est aussi ce que d'autres adhérents nous ont avoué en aparté.

**Les associations amies et adhérentes à l'ASFB nous adressent leurs vœux :**

- Association nationale des anciens combattants et ami(e)s de la Résistance, comité de Haute Charente : « *Entrons en 2022 sans oublier toutes celles et ceux qui ont fait la France de demain. Respect à eux. Plus que jamais, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.* »

- Union départementale des associations d'anciens combattants et victime de guerre (UDAC 16) : « *Vœux de bonheur, de santé et de paix.* »

- Comité départemental de la Charente, de la fédération nationale des anciens combattants en Algérie Maroc et Tunisie (FNACA) nous adresse ses meilleurs vœux et nous rappelle que 2022 marquera « *Le 60<sup>ème</sup> anniversaire du « cessez le feu » en Algérie !* »

L'association nationale des cheminots anciens combattants, résistants, prisonniers et victimes de guerre (ANCAC) et son équipe nous « *présentent tous leurs vœux de bonheur, de santé, de réussite et de prospérité pour 2022* ».

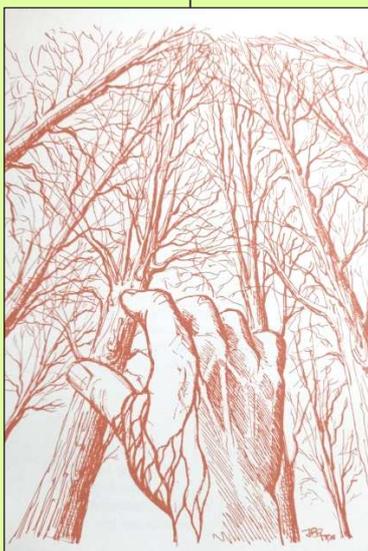
**François Lepetit** nous remercie des envois des Lettres du Souvenir que nous écrivons, et nous en remercie « *Cette lettre m'émeut toujours par le travail de mémoire qu'elle exprime et le travail que vous réalisez.* »

**Enfin, les bonnes relations entretenues avec nos élus nous amènent quelques échanges de courtoisie :**

Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême : « *Soyons optimistes et volontaires, le meilleur reste à venir.... Ensemble !* »

Jérôme Lambert, député de la Charente : « *Je souhaite ardemment à chacune et chacun de pouvoir conduire sa vie en bonne intelligence sur notre planète que nous devons préserver* ».

Thomas Mesnier, député de la Charente : « *Dans l'adversité, osons plus que jamais l'optimisme !* »



**Jean-Pierre Rouhaud**, un caricaturiste Briaud, n'avait pas seulement « croqué » beaucoup de ses amis et autres figures de la vie briaude. Il avait aussi illustré un recueil de poésies de Michel David en 1986, « Braconnne au Cœur ». Quatre de ses dessins resteront dans notre patrimoine associatif. Nous en avons sélectionné un qui traduit bien ce qu'il avait ressenti lors de sa venue dans la clairière devant le monument des Fusillés.

Merci Jean-Pierre pour ce don et repose en paix. Nos pensées affectueuses vont vers ton épouse, ta fille, tes petits et toute ta famille.

## Georges Guingouin , « le préfet du maquis »

Georges Guingouin est né le 2 février 1913 à Magnac-Laval (Haute-Vienne). Son père, sous-officier, est mort pour la France dès août 1914. Sa mère était institutrice. Après des études à l'Ecole primaire supérieure de Bellac, il intègre l'Ecole normale d'instituteurs de Limoges. Appelé sous les drapeaux en 1934 comme secrétaire d'état-major à la 6e Compagnie du Train à l'Ecole militaire à Paris, il est ensuite nommé au poste d'instituteur à Saint-Gilles-les-Forêts (Haute-Vienne), un village du canton d'Eymoutiers, près de Limoges, dont il devient secrétaire de mairie. Il adhère aussitôt au PCF. Militant communiste actif, il accède rapidement à des responsabilités au sein de son parti. Il devient secrétaire du « rayon » d'Eymoutiers. Cette fonction l'amène à parcourir la région et à constituer un réseau de contacts dont le rôle sera déterminant par la suite.

Il est mobilisé le 23 août 1939. Blessé sur le front le 17 juin 1940, il est évacué à l'hôpital Sainte Madeleine de Moulins-sur-Allier. Le 18 juin, la ville est attaquée par les Allemands. Georges Guingouin quitte l'hôpital pour éviter d'être fait prisonnier. Il rejoint le poste de secours de l'unité qui défendait la ville et se fait évacuer sur Montluçon. De retour dans son village après avoir été démobilisé, il reprend ses fonctions d'instituteur et de secrétaire de mairie, mais il est révoqué au bout de quelques semaines en octobre 1940 comme militant communiste.

Il renoue les liens avec les militants du parti communiste, sous le pseudonyme de « Raoul ». Il reprend son activité militante : réorganisation des cellules du PCF, diffusion de tracts et de l'Humanité clandestine, fabrication de faux papiers pour des militants poursuivis. En février 1941, menacé d'arrestation, il s'enfuit et entre dans la clandestinité. En avril, traqué par la police de Vichy il prend le maquis, se réfugiant chez des amis, ou terré dans des caches aménagées dans les bois. Il est soutenu par un réseau de militants et d'amis. A la tête d'une imprimerie clandestine, Georges Guingouin continue à diffuser tracts et numéros de l'Humanité, notamment lors des foires et marchés de la région. Des arrestations en cascade l'obligent à s'exiler en Corrèze de juillet 1941 à juillet 1942. Il y prend de nouvelles responsabilités au sein de la direction du PC corrézien et crée les premiers groupes armés dotés de moyens militaires (armes, explosifs). Il réalise toutefois des actions en Haute-Vienne : le 1er octobre 1941, à Saint-Gilles-les-Forêts, il enlève un stock de cartes d'alimentation à la mairie. Le 26 janvier 1942, le Tribunal militaire de la 12<sup>ème</sup> Région le condamne par contumace aux travaux forcés à perpétuité.

Georges Guingouin passe des actions de propagande à la lutte armée. En mai 1942, la direction du Parti communiste en zone sud lui demande de déplacer son action à Limoges, considérant qu'elle doit être menée essentiellement dans les centres urbains. Georges

Guingouin refuse, ne voulant pas abandonner les hommes qu'il a organisés en groupes de combat. Ses camarades le surnomment « lou Grand », le Grand, en raison de sa taille inhabituelle pour



l'époque. Dans une campagne qu'il connaît bien, il bénéficie de protections et d'un soutien logistique permanent. En retour, son action est animée d'un souci constant de protéger les populations civiles et de défendre leurs intérêts. Il va diriger de nombreuses actions : sabotages de voies ferrées, d'installations industrielles ou agricoles, représailles contre des collaborateurs, dénonciateurs ou trafiquants, affrontements avec la police de Vichy et la Milice. Le 12 décembre 1942, il donne le signal d'une campagne qui empêchera la livraison de fourrage aux Allemands. Il fait détruire dans la région les botteuses du ravitaillement général destinées aux réquisitions de foin imposées par Vichy. En août 1943, il fait sauter cinq batteuses de blé simultanément. Ces actions lui valent la reconnaissance et le soutien des agriculteurs de la région. C'est parmi eux qu'il recrute le gros de ses troupes.

L'originalité de ce maquis est son implication dans la vie économique et sociale de la région. Par des arrêtés affichés dans les villages et signés du « Préfet du maquis », il condamne le rationnement et les réquisitions. Il réprime le marché noir et régleme les barèmes agricoles (prix du blé, du fourrage, de la viande). Le caractère politique de ces interventions est clairement affiché : défense des plus pauvres, répression des abus, référence à la justice sociale et à l'égalité des droits, moralisation et encadrement de l'économie. Georges Guingouin prépare l'après-guerre et jette les bases d'un « communisme rural ». L'impact persistera dans le Limousin longtemps après la guerre.

A la tête de ce maquis, le maquis de la forêt de Châteauneuf, il va diriger de nombreuses actions contre les moyens de transport, les usines, etc. Georges Guingouin baptise ses premiers groupes armés de Châteauneuf, les « Francs Tireurs et Partisans » et crée « la Brigade de marche limousine » structurée en compagnies et bataillons à une époque où les groupes de Francs Tireurs et Partisans (FTP) n'existent pas encore. Les actions les plus importantes sont l'enlèvement de 1772 kg de dynamite à Puy-les-Vignes le 25 janvier 1943, la destruction du viaduc de Bussy-Varache le 13 mars

(Suite page 7)

*(Suite de la page 6)*

1943, la destruction de deux chaudières à l'usine de régénération de caoutchouc Wattlez à Limoges le 9 mai 1943, et le sabotage, le 11 juillet 1943, du câble téléphonique souterrain reliant la base des sous-marins de Bordeaux à l'état-major de la Kriegsmarine à Berlin. Dès janvier 1944, l'influence du maquis dirigé par Georges Guingouin, couvre tout l'est de la Haute-Vienne. Le maquis affronte les forces de l'ordre de Vichy lors de nombreuses attaques et embuscades : au château de Farsac, le 5 février 1944, aux combats de la Ribeyrie le 11 février 1944, de Plainartige en avril 1944, et de Martoulet en mai 1944. Ce maquis, structuré en compagnies et bataillons, compte, début juin 1944, environ 1000 combattants. Le 9 juin 1944, le maquis tient tête à une colonne de la Division SS « Das Reich » et subit plusieurs attaques aériennes.

Georges Guingouin persiste à affirmer son indépendance. Toujours début juin, il est sommé par Léon Mauvais, alors responsable du PCF dans la zone sud, de lancer une opération militaire pour libérer Limoges. Il refuse fermement, jugeant cette opération trop risquée pour les habitants. Il évite sans doute à Limoges le sort de Tulle. Par ce refus, il s'attirera une inimitié qui le poursuivra durant des années. Devenu ensuite chef départemental des FFI de Haute-Vienne, il encercle Limoges avec une armée de plus de 8000 hommes et obtient la capitulation de la garnison allemande sans avoir à combattre.

Ensuite, la 1<sup>ère</sup> Brigade du colonel Guingouin perd 97 tués et blessés lors d'une offensive Allemande en juillet 1944 au Mont Gargan, mais elle inflige à l'ennemi des pertes importantes (250 tués et blessés). Après la libération de Limoges, Georges Guingouin, qui a sous ses ordres 20000 combattants, se consacre à la sécurité de la ville et à la formation d'unités militaires pour le front. Gravement blessé dans un accident automobile le 20 novembre 1944, il est longuement hospitalisé et réformé en avril 1945.

À la fin de la guerre, Georges Guingouin jouit dans toute la région d'un immense prestige lié à son image de héros de la Résistance et de « libérateur ». Il est élu maire de Limoges en mai 1945, et semble promis à une brillante carrière politique. Mais il se heurte très vite à de violentes manifestations d'hostilité venant de ceux qui ont avec lui des comptes à régler, y compris dans son propre parti. En octobre de la même année, sa candidature n'est pas retenue pour les élections à l'Assemblée constituante, et le 12 novembre, sa gestion municipale est critiquée par un membre du comité central. Le 16 décembre, il est démis de ses fonctions au sein de la fédération de la Haute-

Vienne, sans la moindre explication. Georges Guingouin est battu aux élections municipales de 1947 par l'ancien maire socialiste Léon Betoulle, qui n'a jamais été résistant et qui a voté les pleins pouvoirs à Pétain en juin 1940. Il se met en retrait de la vie politique.

Les accusations dont il a été victime pendant les campagnes électorales ont laissé des traces, y compris dans sa fédération où il est régulièrement l'objet de critiques. En octobre 1949, il remet à Maurice Thorez un rapport détaillé sur ses activités pendant la guerre, son action comme maire de Limoges et ses divergences avec certains dirigeants du PCF. Il attend de son parti la reconnaissance de ses actions, reconnaissance qu'il n'obtiendra jamais. Aux élections législatives de juin 1951, il n'est pas présenté en position éligible. Le 6 janvier 1952, le comité central lui fait parvenir un ultimatum : il doit cesser de contester la politique du parti dans la période de la guerre. La réponse négative de Georges Guingouin déclenche le processus de son exclusion, finalement prononcée par la conférence fédérale du 9 novembre 1952. Très affecté par ces accusations mensongères, il préfère quitter la région. Il reprend un poste d'instituteur à la rentrée 1952, et obtient l'année suivante une mutation pour la région de Troyes.

Après son exclusion du PCF, Georges Guingouin se retrouve isolé face à des adversaires qui veulent régler leurs comptes avec lui. Le 24 décembre 1953, il est convoqué par le juge d'instruction de Tulle pour témoigner dans une affaire d'assassinat de novembre 1945, dans laquelle sont mis en cause deux anciens membres du maquis. Il ressort du bureau du juge menottes aux mains, accusé de « complicité d'assassinat ». Il est aussitôt incarcéré à la prison de Brive. C'est une nouvelle campagne de calomnies, initiée par le socialiste Jean Le Bail, battu par Guingouin aux municipales de 1945 mais élu député de Limoges en 1946. Il a publié quelques jours plus tôt dans « Le Populaire du Centre », organe de la SFIO en Limousin sous le titre « Limousin terre d'épouvante », des articles reprenant des accusations parues huit ans plus tôt dans « L'Epoque ». Il s'agit de prétendues exécutions massives commises par les maquisards. L'arrestation de Guingouin donne lieu à un véritable déchaînement médiatique qui témoigne, au-delà de l'affaire, de la violence de l'anticommunisme en pleine guerre froide. Cependant, l'enquête piétine et les charges retenues contre Georges Guingouin restent inexistantes. Le 23 février 1954, alors que sa libération semble proche, il est violemment agressé dans sa cellule par deux de ses gardiens. Gravement blessé, déclaré « fou » par l'administration pénitentiaire qui tente de faire passer son agression pour une tentative de suicide, transféré dans une prison de Toulouse puis dans un hôpital

*(Suite page 8)*

## L'arrestation de Jean Barrière - suite

(Suite de la page 4)

Barrière se présente donc à la gare le dimanche vers 11 heures 30 au moment où les policiers en faction se préparaient à partir. Il est immédiatement arrêté et enchaîné, suivant l'élégante coutume de l'époque et de la région. Quelques instants plus tard, le commissaire Ravaze arrive dans sa traction, se saisit de Jean Barrière, le conduit au commissariat de renseignements généraux et commence l'interrogatoire. C'est là que l'inspecteur Gary entendra la fameuse réplique de Jean Barrière au commissaire Ravaze : **« Je sais que je vais avoir une balle dans la tête, mais je mourrai pour une idée, et mes enfants n'auront pas à en rougir ».**

Dès le lendemain, Barrière est abandonné aux mains de la sûreté allemande ; c'est la première grande affaire des nouveaux chefs de la SIPO\*, installés à Angoulême - 23 avenue Wilson ; le responsable des communistes charentais ne sait même pas qu'il a affaire à ces nouveaux policiers qui vont faire preuve d'un zèle de néophytes.

A Saint-Michel, les policiers n'ont pas eu de mal à trouver la planque de Jean Barrière ; Paul Bernard n'a appris que le mardi l'arrestation de son camarade Barrière ; il a pensé à s'enfuir, mais il a 6 enfants ; il retourne à la poudrerie (où il travaille) tandis que d'autres policiers français commandés par un allemand, sans doute Alfred, perquisitionnent à son domicile.

Quelques jours plus tard, « L'Echo de la Charente » publie un article sous le titre :

### « A Saint-Michel arrestation d'un chef communiste de Charente-Maritime »

*« La police mobile a arrêté un dangereux individu, militant communiste notoire. Il s'agit d'un nommé Barrière Jean ... les policiers ont pu le capturer au moment, où, en gare de Saint-Michel, il prenait possession d'un colis de tracts à inspiration communiste (c'était donc, peut-être des tracts du Front National). Barrière qui était armé n'a pas eu le temps de se servir de son arme... Le militant qui avait tout d'abord donné un faux état-civil a été immédiatement écroué ».*

Ce n'est pas la police mobile qui a arrêté Jean Barrière, mais les services du commissaire Ravaze ; la SAP\* de Bordeaux n'était pas loin non plus ; l'identification rapide le laisse penser. D'ailleurs Ravaze a dit lui-même qu'il avait reçu l'ordre de Penot de Bordeaux.

Paul Bernard, celui qui a vu le dernier Jean Barrière en liberté est donc arrêté le mardi 10 novembre sur son lieu de travail, puis il se passe quelques jours sans arrestations. Sous la torture Barrière a donc serré les dents.

SIPO : Sicherheitspolizei (*allemand : police de sécurité*)

SAP : La police auxiliaire d'État

(Texte extrait de « Amis, entends-tu » de Guy Hontarrède)

## Georges Guingouin , « le préfet du maquis » - suite

(Suite de la page 7)

psychiatrique, il attendra encore près de quatre mois sa libération définitive, le 14 juin 1954. Son agression suscite une vive émotion et de nombreuses réactions de personnalités, notamment parmi les anciens résistants, gaullistes compris. Dans cette mobilisation de militants et d'intellectuels, le PCF est absent. Un comité de soutien est constitué, et de nouveaux avocats sont engagés. Après plusieurs années, Georges Guingouin obtient finalement un non-lieu le 13 novembre 1959.

L'affaire avait été montée par d'anciens fonctionnaires du gouvernement de Vichy, restés à leurs postes ou réintégrés après la Libération : deux inspecteurs qui appartenaient à la police de Vichy et avaient participé aux poursuites contre Georges Guingouin en 1943 et 1944, un juge, qui siégeait à la « Section spéciale » de Limoges et avait prononcé contre Guingouin deux condamnations par contumace en 1943, un autre juge, suspendu à la Libération pour « faits de collaboration » et réintégré un an plus tard, et qui s'était opposé à lui dans des affaires concernant la mairie de Limoges. L'affaire Guingouin a été présentée à juste titre comme la « revanche de Vichy » sur un héros de la Résistance.

Réintégré dans son poste d'instituteur, Georges Guingouin se consacre ensuite à ses élèves, écrit ses mémoires et abandonne toute activité politique. Il faudra attendre 1998 pour que le PCF lui accorde une réhabilitation. Il ne juge même pas utile de répondre au secrétaire général Robert Hue, qui lui propose de reprendre sa carte. Dans une interview il lance la formule : « Le communisme, pour moi c'est un idéal, pas un parti ». Il décède le 27 octobre 2005 à Troyes dans l'Aube. Il est inhumé à Saint-Gilles-les-Forêts. A Limoges et dans plusieurs villages de la région, des rues et des établissements scolaires portent aujourd'hui son nom.

Georges Guingouin a reçu les décorations suivantes :

Commandeur de la Légion d'Honneur

Compagnon de la Libération - décret du 19 octobre 1945

Croix de guerre 39/45 avec palme

Médaille de la Résistance avec rosette

King's Medal for Courage (GB)

Acte de Reconnaissance de la Nation américaine

Médaille Garibaldienne